

**PRÉAVIS N°: 57/20****OBJET DU PRÉAVIS: Demande de crédit de CHF 67'654.65 pour le remplacement d'une pompe à la station de pompage de la nappe phréatique de Plan-Dessous****CONSEIL COMMUNAL DU 8 décembre 2020**

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission s'est réunie le mardi 10 novembre 2020 à la salle des mariages, en présence de Monsieur Serge Demierre, Municipal finances et énergies, ainsi que 2 membres de la COGEFIN, Madame Céline Ombelli & Monsieur Colin Faqi.

**Contexte:**

L'eau distribuée dans le réseau d'adduction de Moudon est pompée de la nappe phréatique du Plan-Dessous à 100% depuis juin 2020 suite à l'annonce faite par les autorités sanitaires Fédérales et Cantonales de présence de produits de dégradation du chlorothalonil dépassant les normes en vigueur.

La Municipalité a déjà informé le Conseil Communal au mois de juin que le pompage se fera exclusivement dans la nappe phréatique, malgré la faiblesse des pompes en place afin de respecter les normes édictées. Les captages avec un taux de métabolites dépassant 0.1 microgrammes/ l sont ainsi déviés.

Afin de réagir à cette situation exceptionnelle, les travaux de remplacement d'une des pompes ont été réalisés dans le courant de septembre à octobre 2020. La Municipalité n'a pas présenté un préavis au mois de sept.2020, ce que la commission regrette, mais les circonstances particulières COVID et l'élection à la Municipalité avec la répartition des dicastères explique ce mode de fonctionnement. La commission remercie la Municipalité pour la présentation du préavis et les réponses apportées.

**Travaux:**

Voici quelques sujets , questions / réponses de notre Municipal:

- Les installations en inox répondent aux nouvelles directives sanitaires
- La nouvelle pompe a de la réserve en puissance en cas d'insuffisance de débit
- L'adjudication des travaux a été donnée aux entreprises spécialisées et de la région
- Le système de télégestion est très complexe, et doit garantir la sécurité incendie également dans tous les réservoirs communaux
- Aucune subvention de la part de l'ECA
- La concession de l'ETAT de Vaud sur le pompage de la nappe, sera remis à l'ordre du jour prochainement, mais ne-met pas en péril actuellement la réserve sauf en cas de sécheresse à venir.

**CONCLUSIONS**

Au vu de ce qui précède, la Commission vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON**

- vu le préavis de la Municipalité N° 57/20 ;
  - ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
  - considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;
1. **Prend acte que la Municipalité a déjà exécuté en urgence les travaux de remplacement d'une pompe à la station de pompage à la nappe phréatique de Plan-Dessous,**
  2. **Accorde à cet effet un crédit global et maximum de CHF 67'654.65 TTC, dont à déduire toute subvention éventuelle,**
  3. **Prend acte que la dépense finale de la conclusion 2 sera comptabilisée en charge dans le compte d'exploitation 2020,**
  4. **Prend acte que cette dépense extraordinaire sera compensée, par reprise sur le fonds de réserve du service des eaux,**
  5. **Autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de CHF 67'654.65.- aux meilleures conditions du marché du moment.**

La commission était composée de Madame Monique Tombez, Messieurs André Zimmermann, Raphaël Tatone, Fernando Pereira & Kurt Lehmann.

Moudon, le 16 novembre 2020

Kurt Lehmann, rapporteur





**PRÉAVIS N°: 57-2020**

**OBJET DU PRÉAVIS: Demande de crédit de CHF 67'654.65 pour le remplacement d'une pompe à la station de pompage à la nappe phréatique de Plan-Dessous**

**CONSEIL COMMUNAL DU 8 décembre 2020**

---

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Communaux,

La COGEFIN a été invitée à venir à la séance pour l'objet du préavis cité en titre en date du 10 novembre 2020 à 20h00 à la salle des mariages.

Les deux délégués étaient Madame Céline Ombelli et Monsieur Colin Faqi.

Lors de cette séance où était présent le Municipal en charge de ce dossier, Monsieur Serge Demierre, des questions ont été posées sur les travaux déjà réalisés vu la situation urgente en lien avec les sources d'eaux contaminées au chlorothalonil.

Nous avons noté que l'entier des coûts urgents est pris en charge par le compte d'exploitation de l'année en cours et compensé par la reprise sur le compte de provision du service des eaux (9280.02 page 60) dont celui-ci est doté de CHF 1'286'872.- à fin 2019.

Au vu des travaux déjà réalisés courant septembre et octobre 2020, la COGEFIN ne peut que confirmer la disponibilité financière pour le règlement de ces factures y relatives.

Toutefois, il serait respectueux à l'avenir qu'en cas de travaux urgents la COGEFIN en soit informée sous une forme à définir avec la Municipalité.

Bien entendu, la COGEFIN s'engagerait à répondre également dans l'urgence afin que l'exécution des travaux puisse se dérouler dans le délai imparti.

## **CONCLUSIONS**

Au vu de ce qui précède, la Commission vous prie, à l'unanimité de ses membres, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON**

- vu le préavis de la Municipalité No 57/20 ;
- oui le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

- 1. prend acte que la Municipalité a déjà exécuté en urgence les travaux de remplacement d'une pompe à la station de pompage à la nappe phréatique de Plan-Dessous,**
- 2. accorde à cet effet un crédit global et maximum de CHF 67'654.65 TTC, dont à déduire toute subvention éventuelle.**
- 3. prend acte que la dépense finale de la conclusion 2 sera comptabilisée en charge dans le compte d'exploitation 2020,**
- 4. prend acte que cette dépense extraordinaire sera compensée, par reprise sur le fonds de réserve du service des eaux,**
- 5. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de CHF 67'654.65 TTC, aux meilleures conditions du marché du moment.**

Membres de la COGEFIN présents le 24 novembre 2020:

Mesdames, Sylvia Widmer, Sophie Demierre Céline Ombelli  
et Messieurs, Simon Benjamin, Patrick Foulk, Jakup Isufi, Michel Lohner et Colin Faqi,

Moudon, le 24 novembre 2020

Céline Ombelli, la rédactrice

Colin Faqi, rapporteur

